

PROJET RÉFÉRENT

Création d'un schéma directeur des infrastructures de mobilité des Bouches-du-Rhône (13)



LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le département des Bouches-du-Rhône a sollicité le Cerema fin d'élaborer un cadre stratégique pour les routes départementales.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a mené un travail d'analyse approfondi du précédent schéma routier départemental et de sa mise en œuvre. Cette démarche s'est appuyée sur dix-sept entretiens individuels, réalisés auprès de treize agents de la Direction des Routes et des Ports (DRP), aux profils et niveaux de responsabilité variés. Deux élues déléguées aux routes et à la prévention routière ont également été rencontrées, ainsi que deux partenaires extérieurs : la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), pour les aspects liés à la gestion de crise et aux transports exceptionnels, et l'Observatoire départemental de sécurité routière des Bouches-du-Rhône.

Ce travail d'investigation a été complété par un parangonnage succinct des pratiques mises en œuvre par quatre autres conseils départementaux, afin d'alimenter la réflexion stratégique par des retours d'expérience extérieurs.

Plusieurs livrables ont été produits au fil de la mission, parmi lesquels des avis d'experts, une synthèse du parangonnage, une grille d'évaluation du précédent schéma et les comptes rendus des entretiens. L'ensemble de ces éléments a permis la rédaction d'une note d'orientations stratégiques, fruit d'une concertation étroite avec les services et les élus directement impliqués dans l'action routière du Département. Une fois mise en forme selon la charte graphique départementale, cette note a été soumise à l'approbation du Conseil Départemental, qui l'a validée par délibération

CONTACT

✉ relation-clients-paca@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Infrastructures routières et ferroviaires

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Département des Bouches-du-Rhône

Direction territoriale Méditerranée
Sébastien Wasner - Directeur du département
Infrastructures et Matériaux
Chrystelle Jeanpetit - Directrice de
département

LE CALENDRIER

Début : été 2023 - Durée : 18 mois